

“Nous sommes le parent pauvre de l'Europe”



Ph. Vandystadt/N. Gouhier.

Francis Luyce, à la tête de la Fédération Française de Natation depuis juin 1993, connaît parfaitement le sujet du manque de piscines en France. Pour celui qui travaille sans relâche au développement de son sport, cet état n'est pas concevable. Le président de la FFN fait le point sur la situation actuelle.

Natation Magazine : *Nombreux sont les pays, comme l'Allemagne ou encore l'Espagne, à organiser des grands championnats. Comment vivez-vous le fait que la France n'en soit pas capable ?*

Francis Luyce : Mal. C'est inadmissible que notre pays ne puisse pas accueillir d'événements importants parce qu'elle ne possède pas la piscine pour le faire. Les grandes nations ont toutes des complexes dignes de ce nom. Pas la France. On nous promet la construction d'un centre nautique depuis des années et nous attendons avec impatience sa réalisation.

N.M. : *L'ambition pour la France d'organiser les jeux Olympiques de 2012 peut-elle apporter des espoirs ?*

F.L. : Oui, dans un sens. Mais, on nous avait déjà promis une piscine avec la candidature de 2008. On nous avait aussi dit qu'elle serait construite même si Paris n'obtenait pas les Jeux. Nous n'avons pas eu de réponse précise depuis. J'ai eu divers rendez-vous à la mairie de Paris avec monsieur Cherki, adjoint au maire chargé des sports. Pour l'instant, certaines attentions ont été affirmées, ainsi l'espoir demeure.

N.M. : *Pourtant il y a des projets de piscines sur la capitale.*

F.L. : Il y en a quatre ou cinq. On parle d'un bassin sur la Seine, de la piscine Molitor mais ce ne sont pas des piscines normatives. C'est-à-dire des piscines qui répondent aux règles de la FINA dont la Fédération Française de Natation dépend. L'espoir est que les Jeux de 2012 soient attribués à Paris. Là, nous serions sûr d'obtenir un complexe.

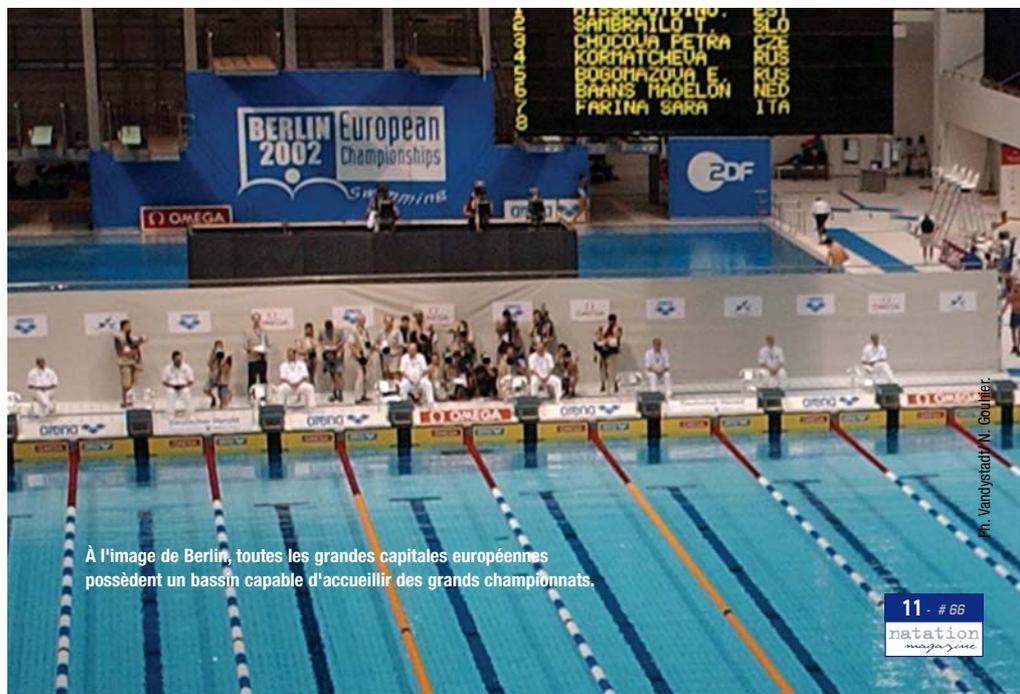
N.M. : *Les Jeux sont-ils la seule alternative ?*

F.L. : Pas tout à fait. La ville de Saint-Denis, où doit être construit le complexe nautique pour les J.O. de 2012, semble prête à répondre à nos

attentes. Le député-maire Patrick Braouezec a affirmé dans la presse qu'il construirait quand même le bassin si les Jeux ne revenaient pas à la France. Saint-Denis se veut une ville sportive. C'est une espérance pour nous.

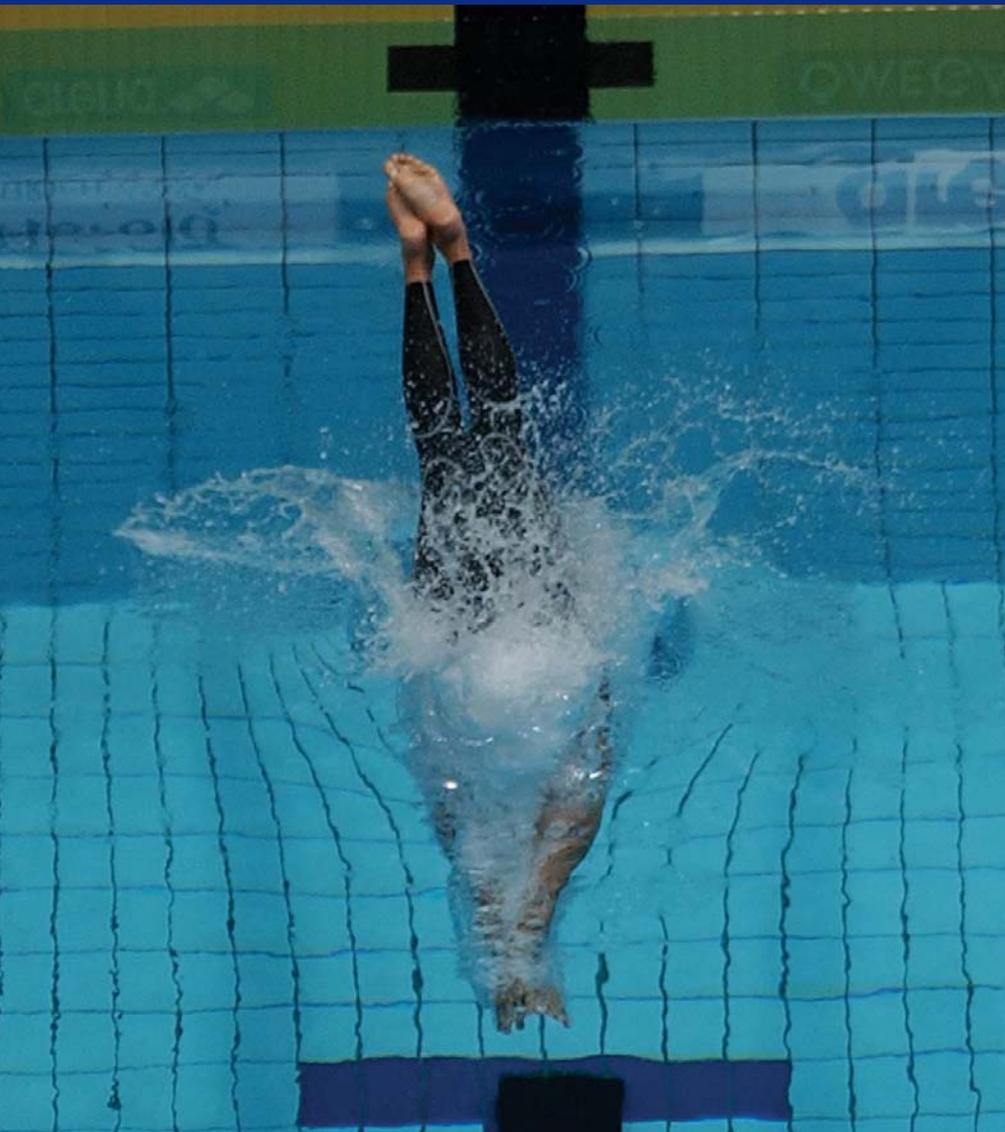
N.M. : *Toutes ces suppositions ne repoussent-elles pas sans arrêt la construction de ce bassin ?*

F.L. : C'est vrai, mais le Comité international olympique doit rendre sa décision le 6 juillet 2005 à Singapour. Nous saurons alors si oui ou non Paris obtient les Jeux. La construction dans ce cas pourra se faire rapidement. Ce dont on ne peut pas douter, c'est de la volonté de Paris à accueillir les J.O.



À l'image de Berlin, toutes les grandes capitales européennes possèdent un bassin capable d'accueillir des grands championnats.

Ph. Vandystadt/N. Gouhier.



N.M. : *En quoi consiste ce soutien ?*

F.L. : On nous envoie les projets de piscines qui doivent être construites et nous faisons des remarques de manière à ce que le dossier soit accepté par la commission du FNDS. Ce travail se fait avec les collectivités territoriales, les clubs, les comités régionaux. Il faut que tout le monde soit acteur.

“Nous avons de plus en plus de poids dans les décisions”

N.M. : *L'aide de la FFN garantit-elle le succès du projet ?*

F.L. : Nous avons de plus en plus de poids dans les décisions. Quasiment tous les dossiers que nous présentons passent. A la dernière commission, par exemple, dix-sept projets ont reçu des subventions ministérielles. Ensuite, on cherche à ce qu'il y ait une convention entre les clubs et les municipalités. Les associations sportives peuvent ainsi bénéficier de créneaux horaires acceptables.

N.M. : *Car en France des piscines se construisent mais quand elles ne sont pas érigées dans un but de loisir, elles tombent parfois dans la gestion privée.*

F.L. : C'est un vrai souci dans notre pays. Une piscine est difficile à gérer financièrement. Les municipalités préfèrent confier son fonctionnement en entreprise privée. Mais pour gagner de l'argent, il faut faire un maximum d'entrées. Les clubs se retrouvent alors à la porte. Pour faire face aux coûts des travaux, il y a aussi des municipalités qui se regroupent. La FFN se retrouve confrontée à de plus en plus d'élus différents.

N.M. : *Pourquoi la natation, deuxième sport olympique, à qui les performances de ses athlètes de haut niveau donne des couleurs, reste dans l'ombre ?*

F.L. : Nous sommes le parent pauvre de l'Europe. On nous affirme que tant que notre sport ne sera pas médiatique, il sera dur de faire quelque chose. Mais c'est un serpent qui se mord la queue ! Sans grande piscine, pas de possibilité d'organiser de championnats d'envergure, donc peu de chances d'attirer un grand nombre de médias. Un travail de longue haleine nous attend. Il faut que les clubs s'ancrent dans la vie politique pour peser dans les décisions.

Propos recueillis par J. B.

Ph. Vandystadt/ N. Gouhier

N.M. : *On parle beaucoup de Paris. Est-ce la seule ville en France qui puisse recevoir un complexe nautique ?*

F.L. : Paris est la ville désignée pour accueillir un tel projet. Il suffit d'observer les autres nations. Toutes ont au moins un grand bassin dans leur capitale.

“La ville de Saint-Denis semble prête à répondre à nos attentes”

N.M. : *À l'heure actuelle, n'y a-t-il aucun bassin susceptible de recevoir une grande compétition ?*

F.L. : Il y a bien la piscine d'Antigone à Montpellier, où s'est tenue une étape du premier plot de la Vittel Cup au mois de décembre, mais il n'y a pas de places en nombre suffisant. Il est dommageable que la coupe du Monde n'ait pas pu se tenir à Paris. Tout le monde est d'accord

pour dire qu'il est important que cette compétition passe par la capitale. Tous les nageurs trouvent ça prestigieux de concourir en France.

N.M. : *Pour aider à la construction de bassins, la Fédération Française propose des solutions.*

F.L. : En France, le FNDS (Fond national pour le développement du sport, financé en grande partie par la Française des jeux, Ndlr) propose des aides à la création d'équipements sportifs. La commission, qui attribue ces aides, se réunit deux fois par an. Cela concerne une importante enveloppe budgétaire. La Fédération Française de Natation présente la liste d'équipements normatifs qu'elle soutient. Nous n'aidons pas seulement les projets capables d'accueillir des compétitions nationales et internationales. Il y a aussi les bassins destinés à recevoir les épreuves régionales et départementales. Notre but est de soutenir le plus grand nombre.